



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

28 JUIN 2024

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 27 juin 2024 (convocation du 14 juin 2024)**

Aujourd'hui vingt sept juin deux mille vingt quatre à 10 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à M. Patrick PAPADATO, M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Isabelle RAMI à Mme de FRANÇOIS

La séance est ouverte

AFFAIRE 2024/04/05P

**MARCHE N° 2024FS002 RENOUELEMENT ET MODIFICATION
DES INSTALLATIONS DE VIDEOPROTECTION AVEC
MAINTENANCE ASSOCIEE SUR 9 PARCS DE STATIONNEMENT :
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Afin de renforcer la protection des biens et des personnes au sein des parkings de la Régie, une consultation a été lancée pour le renouvellement des installations de vidéoprotection sur les parcs de stationnement Victor Hugo, Paludate et Pey Berland ainsi que la modification des installations de vidéoprotection des parcs de stationnement Beaujon, Les Sècheries, Grand Parc, Aréna, Amédée Saint Germain et Gambetta, avec maintenance associée sur tous les parcs.

Cette consultation respecte la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Le présent marché est conclu à prix mixtes pour une durée prévisionnelle de 60 mois :

- une partie ordinaire à prix global et forfaitaire pour la fourniture, installation et maintenance préventive/corrective,
- une partie accord-cadre à bons de commande pour la partie maintenance curative dans limite de 50.000€ HT maximum.

A la date de remise des offres fixée au 14/03/2024, 7 entreprises ont déposé un pli dans les délais impartis.

A la suite de l'analyse des offres, le marché a été présenté en commission d'appel d'offres réunie le 24/06/2024 qui a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise INEO INFRACOM pour un montant de 1.254.259.67 € HT.

Ainsi, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :

- **signer le marché de renouvellement et de modification des installations de vidéoprotection avec maintenance associée sur 9 parcs de stationnement attribué par la commission d'appel d'offres avec l'entreprise INEO INFRACOM et tous les documents relatifs à son exécution y compris les actes modificatifs inférieurs à 5 % de leur montant initial,**
- **inscrire les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de ce marché sur les budgets des exercices en cours.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 27 juin 2024

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DÜPRAT